

**Avis 11-339 du personnel des ACVM**  
*Avis de modifications locales en Alberta***Le 1<sup>er</sup> novembre 2018**

Un territoire peut, à l'occasion, apporter des modifications à des règlements d'application pancanadienne ou multilatérale, ou à des instructions générales, dont l'incidence se limite à lui. Les ACVM considèrent que ces modifications peuvent tout de même avoir un intérêt ou une importance dans d'autres territoires et publient donc le présent avis pour indiquer celles mises en œuvre en Alberta. À titre informatif, les membres des ACVM des autres territoires mettront à jour les textes visés sur leur site Web en conséquence.

Les modifications locales dont il est question dans le présent avis, qui figurent à l'Annexe A, sont apportées par l'Alberta au texte suivant :

- *Instruction générale relative au Règlement 45-102 sur la revente de titres*

La version consolidée de cette instruction générale sur le site Web des membres des ACVM sera mise à jour afin de tenir compte de ces modifications, au besoin. Pour de plus amples renseignements sur l'Annexe A, se reporter à l'*ASC Notice of Repeal and Replacement of Alberta Securities Commission Rule 72-501 Distributions to Purchasers Outside Alberta* daté du 10 août 2018. Pour toute question concernant le présent avis, veuillez vous adresser à l'une des personnes suivantes :

Sylvia Pateras  
Autorité des marchés financiers  
Tél. : 514 395-0337, poste 2536  
[sylvia.pateras@lautorite.qc.ca](mailto:sylvia.pateras@lautorite.qc.ca)

Samir Sabharwal  
Alberta Securities Commission  
Tél. : 403 297-7389  
[samir.sabharwal@asc.ca](mailto:samir.sabharwal@asc.ca)

Chris Besko  
Commission des valeurs mobilières  
du Manitoba  
Tél. : 204 945-2561  
[chris.besko@gov.mb.ca](mailto:chris.besko@gov.mb.ca)

Simon Thompson  
Commission des valeurs mobilières  
de l'Ontario  
Tél. : 416 593-8261  
[sthompson@osc.gov.on.ca](mailto:sthompson@osc.gov.on.ca)

Alicia Love  
Commission des services financiers et  
des services aux consommateurs  
(Nouveau-Brunswick)  
Tél. : 506 658-2648  
[alicia.love@fcnb.ca](mailto:alicia.love@fcnb.ca)

Steven Dowling  
Securities Division, Île-du-Prince-Édouard  
Tél. : 902 368-4551  
[sddowling@gov.pe.ca](mailto:sddowling@gov.pe.ca)

Jeff Mason  
Bureau du surintendant des valeurs  
mobilières  
Nunavut  
Tél. : 867 975-6591  
[JMason@gov.nu.ca](mailto:JMason@gov.nu.ca)

Renée Dyer  
Superintendent of Securities  
Office of the Superintendent of Securities  
Service NL  
Tél. : 709 729-4909  
[reneedyer@gov.nl.ca](mailto:reneedyer@gov.nl.ca)

Sonne Udemgba  
Financial and Consumer Affairs  
Authority of Saskatchewan  
Tél. : 306 787-5879  
[sonne.udemgba@gov.sk.ca](mailto:sonne.udemgba@gov.sk.ca)

H. Jane Anderson  
Nova Scotia Securities Commission  
Tél. : 902 424-0179  
[jane.anderson@novascotia.ca](mailto:jane.anderson@novascotia.ca)

Rhonda Horte  
Bureau du surintendant des valeurs  
mobilières du Yukon  
Tél. : 867 667-5466  
[rhonda.horte@gov.yk.ca](mailto:rhonda.horte@gov.yk.ca)

Thomas Hall  
Ministère de la Justice  
Gouvernement des Territoires du  
Nord-Ouest  
Tél. : 867 767-9260, poste 82180  
[tom\\_hall@gov.nt.ca](mailto:tom_hall@gov.nt.ca)

**ANNEXE A**

**MODIFICATIONS À L'INSTRUCTION GÉNÉRALE RELATIVE AU  
RÈGLEMENT 45-102 SUR LA REVENTE DE TITRES**

- 1. Le présent document modifie l'Instruction générale relative au Règlement 45-102 sur la revente de titres.*
- 2. L'article 1.1 de cette instruction générale est modifié par le remplacement, dans le paragraphe 3, de « le Blanket Order 45-519 Prospectus Exemptions for Resale Outside Canada » par « les articles 10 et 11 du Rule 72-501 Distributions to Purchasers Outside Alberta ».*
3. Ces modifications sont entrées en vigueur le 31 août 2018.